

Ce diagnostic a été mené en 2018 en partenariat avec l'USAN dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de l'Yser. Il a été effectué sur 2 zones humides identifiées du SAGE et sur la base des premiers travaux d'inventaires réalisés (en 2011 et 2012) par le bureau d'étude Axeco. L'objectif étant de caractériser l'intérêt écologique de ces zones et d'esquisser des pistes de gestion.

Informations administratives

Département	Nord
Arrondissement	Dunkerque
Intercommunalité(s)	Communauté de Communes de Flandre intérieure
Commune (s)	Steenvoorde
SAGE	SAGE de l'Yser

Section	N°parcelle	Surface	Usage	Exploitant	Propriétaire
ZM	0174 (pp)	3,74 ha	Prairie pâturée - Bail	Eleveur	Privé

Le site d'étude a été identifié comme **zone humide prioritaire à restaurer** du SAGE de l'Yser au sein du bassin versant de l'Y Becque. Une partie du site correspond à un espace cultivé cependant la grande majorité de la surface constitue une prairie pâturée occupée par des bovins de la race Rouge flamande et Blonde d'Aquitaine (environ 14 bêtes d'avril à septembre). La présente notice concerne uniquement les secteurs pâturés.



Contexte abiotique et environnement local

Le site de l'Oratoire est structuré sur une partie de sa limite par une haie majoritairement constituée d'aubépine et quelques autres essences ligneuses. Trois mares végétalisées, entourées de peupliers taillés en têtard, sont présentes. Quelques perches de jeunes saules ont été récemment plantées afin de remplacer les peupliers vieillissants. Les parcelles sont situées au niveau de la Flandre intérieure, en limite avec la Belgique, au sein d'une matrice agricole composée majoritairement de grandes cultures. Elles reposent sur des limons (particules issues de l'érosion du substrat par les rivières) argileux, quasi imperméables à faible profondeur. C'est la nature de ce substrat qui donne le caractère humide à ces parcelles et permet le maintien en eau une grande partie de l'année des 3 mares présentes sur la pâture. Sous cette couche de limons on retrouve une couche très épaisse (150 m mesurée à Steenvoorde) de sables, argiles sableuses et argile bleue compacte datant de l'Yprésien (un étage de l'Eocène, entre -56 et -47,8 Million d'années).

Patrimoine naturel

Habitats :

Le site est majoritairement constitué d'une prairie pâturée mésohygrophile, c'est à dire qui nécessite une certaine hygrométrie pour s'exprimer sans toutefois nécessiter des niveaux d'eau importants contrairement aux prairies dites hygrophiles. Les mares végétalisées présentent différents groupements depuis les végétations flottantes constituées de lentille d'eau, en passant par les herbiers enracinés à renoncules jusqu'aux végétations de prairies flottantes à Glycérie aquatique (témoins de l'atterrissement progressif).

Les herbiers à renoncules ont une valeur patrimonial (voir tableau des végétations ci-dessous).

La sélection des espèces (animale ou végétale) ou des habitats d'intérêt patrimonial s'appuie sur les critères de rareté, de menace et de protection à différentes échelles géographiques selon la disponibilité de ces informations (local, régional, national, européen et mondial).

L'intérêt écologique de ces mares prairiales est confirmé par l'odonatofaune (les libellules) présente : pas moins de 7 espèces ont été recensées sur le seul habitat odonatologique que constituent les mares.

Flore :

La diversité floristique est quant à elle assez limitée sur ces parcelles (32 espèces) : d'une part car les habitats sont assez homogènes et l'usage agricole du site (mise en pâture au mois d'avril) n'a pas permis un inventaire complet. Cependant, on note un certain nombre d'espèces floristiques d'intérêt pour le Nord Pas de Calais : La **Renoncule peltée** (observée en 2018) et la **Renoncule aquatique** (donnée de 2011) que l'on observe au sein des mares (voir carte) ainsi que la **Renoncule Sarde**, bien répartie sur l'ensemble de la prairie, qui affectionne les prairies mésohygrophiles acidiclinales (c'est à dire les prairies au substrat légèrement acide et possédant un certain degré d'hygrométrie). Les substrats acidiclinales sont peu communs en Nord Pas de Calais, c'est une originalité locale car ils sont bien représentés au sein des Flandres.

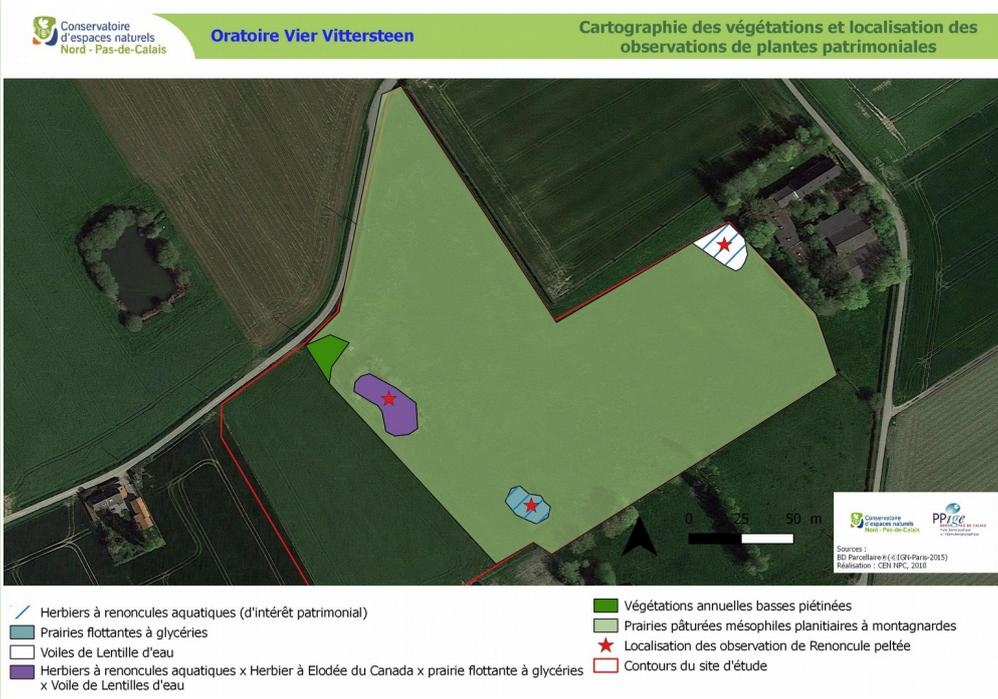
Faune :

La diversité de l'avifaune contactée est intéressante (26 espèces) compte tenue de l'environnement anthropisé : on notera plus particulièrement la présence d'un cortège d'espèces liées au bocage comme la **Chouette Chevêche**, qui affectionne les arbres creux pour bâtir son nid, le **Bruant jaune**, la **Linotte mélodieuse** ainsi que le **Pouillot fitis**, susceptibles de nicher sur le site au niveau des haies et des grands arbres qui ponctuent la limite sud est et nord est de la pâture. Ils sont tous les 4 considérés d'intérêt patrimonial en Nord Pas de Calais (voir les autres espèces en annexe).

Des espèces d'oiseaux liées aux zones humides sont mentionnées dans l'étude de 2011, comme le Chevalier cul blanc et le Chevalier aboyeur. Ils profitent de la pâture vraisemblablement en période hivernale ou en période de migration.

Cette faune inféodée aux systèmes bocagers est aussi représentée sur le site par le **Triton crêté** (espèce quasi menacée au niveau national et Nord Pas de Calais, *inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat Faune Flore*) observé en 2011 dans les mares de la pâture (malgré une soirée d'inventaire en 2018, l'espèce n'a pas été recontactée, cependant, au vu de la discrétion de l'espèce, sa présence ne peut être exclue sans prospections complémentaires) ainsi que par les autres espèces d'amphibiens contactés (**Triton ponctué** et **Triton alpestre** ainsi que **Grenouille commune** et **Crapaud commun** en 2011).

Le Triton crêté est l'emblème du bocage : ce maillage dense de prairies et pâtures ceinturées de haies et ponctué de bosquets. En effet il recherche un réseau de mares végétalisées à l'eau de bonne qualité pour se reproduire ainsi qu'un ensemble de bosquets, fourrés ou boisements à proximité directe des zones de reproduction (quelques centaines de mètres maximum) pour hiverner (*Duguet et al., 2003 ; Godin et al., 2001 ; Kovar et al., 2009*). *La liste des autres espèces de faune recensées durant ces inventaires est disponible en annexe.*





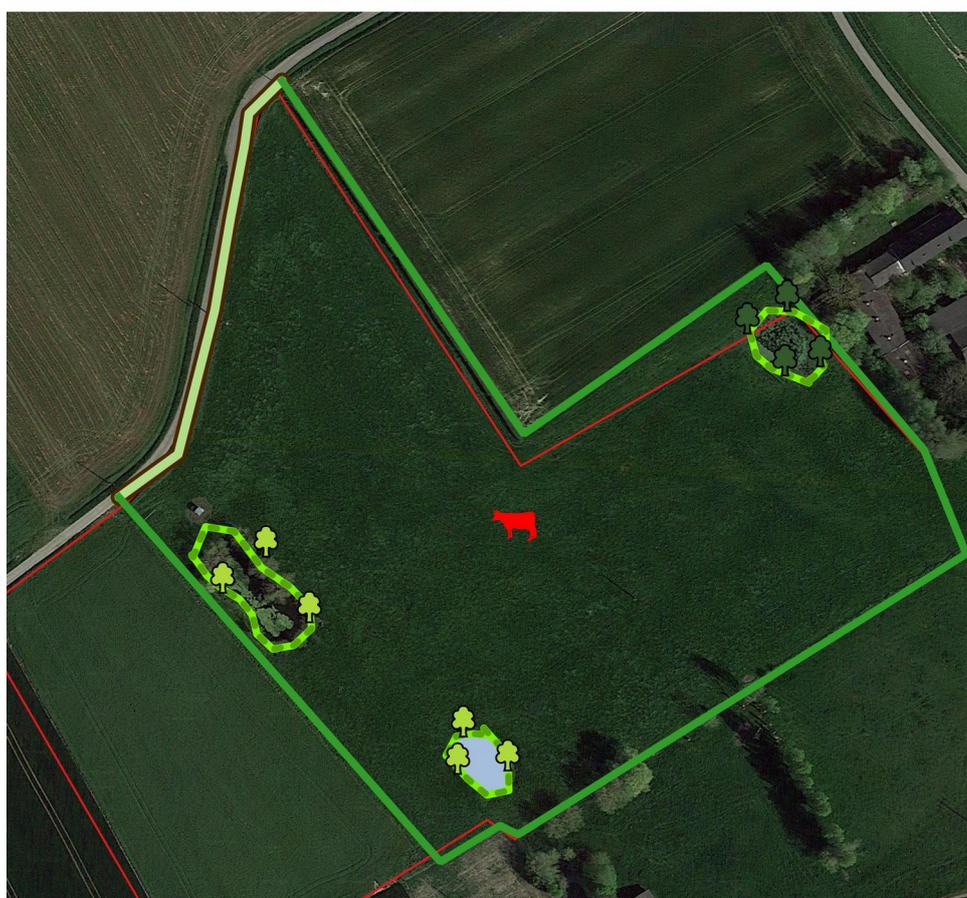
Valeurs et enjeux du site, éléments de dynamique

La valeur écologique du site réside dans ses éléments bocagers. A savoir : un système prairial entouré de haies et ponctué de mares végétalisées entourées d'arbres têtards. Cet assemblage d'éléments permet l'installation d'une faune et d'une flore de grand intérêt pour le Nord Pas de Calais, particulièrement menacés dans le contexte de grandes cultures des Flandres. Le tableau et la carte ci-après récapitulent les enjeux et les orientations de gestion dans le cadre d'une gestion conservatoire menée par le CEN.

Orientations de gestion

Eléments d'intérêt	Menaces évaluées sur le site	Actions favorables
Avifaune bocagère		
Bruant jaune	Haies basses, taillées	Laisser évoluer les haies existantes en favorisant une haie plus haute et plus épaisse et en laissant évoluer au sein de cette haie quelques arbres qui pourraient pour certains d'entre eux être menés en têtards. Taille des haies hors période de nidification.
Linotte mélodieuse		
Pouillot fitis		
Chevêche d'Athéna	/	Maintien des arbres têtards favorables à l'établissement des nids de Chevêche, renouvellement des sujets morts (plantation de perches)
Amphibiens	Comblement d'une des mares, piétinement des bovins	Rajeunissement (curage) de la mare en cours de comblement Clôturer les mares pour limiter les accès pour les bovins .
Herbiers à renoncules aquatiques	Comblement d'une des mares, piétinement des bovins	Rajeunissement (curage) de la mare en cours de comblement. Clôturer les mares pour limiter les accès pour les bovins.
Renoncule Sarde	Le système actuel semble convenir à la Renoncule sarde qui n'est pas consommée par les vaches.	Pas de traitements anti dicotylédones ni d'apport d'engrais sur la prairie
Éléments du bocage		
Haie champêtre	Haies basses, taillées	Laisser évoluer les haies existantes en favorisant une haie plus haute et plus épaisse et en laissant évoluer au sein de cette haie quelques arbres qui pourraient pour certains d'entre eux être menés en têtards. Taille des haies hors période de nidification.
Arbres têtards	/	Maintien des arbres têtards au bord des mares : taille régulière des houppiers (tous les trois à cinq ans). Laisser les arbres morts sur pieds (favorables à une entomofaune variée et aux espèces de pics) ou tombés dans la mare (favorise l'écosystème aquatique : fourni des cachettes, de la nourriture en se dégradant etc).
Mares prairiales	Comblement, piétinement	Maintien des mares existantes et rajeunissement (curage) lorsqu'il y a atterrissement. Clôture afin d'éviter le piétinement
Pâturage	Traitement phytosanitaire des chardons Pâturage intensif	Maintien d'un système prairial soit pâturé soit fauché : pas de retournement de prairie au profit d'une culture. Gestion mécanique des chardons. Extensifier le pâturage. : dans le cadre d'une gestion conservatoire, le CEN conseillerait au maximum 5 bêtes du 01 mai au 15 septembre (pression de pâturage de 0,5 UGB/ha/an et pression instantanée de 1,35 UGB)

Actions favorables	Outils disponibles	Opérateurs possibles/contacts
Plantation et entretien des haies	<ul style="list-style-type: none"> - Chantier participatif - Dispositifs d'aide financière de la CCFI (Communauté de communes de Flandre intérieure) et du Département du Nord pour : <ul style="list-style-type: none"> - la plantation de haies via l'opération « Plantons le décor » (pour la plantation d'essences locales) - l'entretien des haies (prise en charge de 50 % du montant minimum) : pour une taille réalisée entre septembre et mars, préférentiellement les mois d'hiver - Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : mesures pour l'entretien des paysages (mares, haies, ...) mesures surfaciques pour la gestion extensive des prairies réduction des intrants phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Associations locales - Plantons le décor www.plantonsledecor.fr - CCFI : 03.59.68.40.09 environnement@cc-flandreinterieure.fr http://www.cc-flandreinterieure.fr/ - Chambre d'agriculture du Nord Pas-deCalais – contact référent Marie-Catherine DESPREZ 03.28.49.55.70/CCFI
Taille des arbres têtards	<ul style="list-style-type: none"> - Formation à la taille des arbres têtards 	<ul style="list-style-type: none"> - USAN
Entretien des mares	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs d'aide financière de la CCFI (Communauté de communes de Flandre intérieure) pour : <ul style="list-style-type: none"> - le curage et la création de mare à destination des particuliers et agriculteurs. Pour le curage : prise en charge à 80 % du montant des travaux par le CCFI avec un plafond à 1000€ de travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - CCFI : 03.59.68.40.09 environnement@cc-flandreinterieure.fr http://www.cc-flandreinterieure.fr/fr/information/6771/diagnostic-mares-territoire
Pâturage extensif		



Propositions de gestion

- Maintien des têtards existant (entretien) + laisser les arbres morts au sol ou sur pieds + plantation de perches de jeunes saules afin d'assurer le remplacement des sujets vieillissant
- Plantation de perches de Saules
- Clôturer les abords de mares en aménageant un accès pour l'abreuvement du bétail
- laisser la haie s'étoffer, mener quelques arbres en têtards (Saules par exemple ou Peupliers) et laisser quelques sujets se développer (chênes par exemple)
- Renforcement du linéaire de haies
- Rajeunissement de la mare (curage doux)
- extensifier le pâturage
- stopper les traitements phytosanitaires des chardons
- Contours du site d'étude

0 20 40 m



BIBLIOGRAPHIE

Alfa, étude des zones humides prioritaires du SAGE de l'YSER , 2011

Duguet et al., Les amphibiens et reptiles d'Europe, édition Parthenope, 2003

Godin et al., Variation intra régionale de l'habitat du Triton crêté (*Triturus cristatus*) dans la région Nord Pas de calais. 2001

Kovar et al., Spring migration distances of some Central European amphibian species. *Amphibia-Reptilia* 30 (2009): 367-378

ANNEXE 1 : listes des espèces observées

Légende :

LRM : Liste rouge mondiale

LRE : Liste rouge européenne

LRN : Liste rouge nationale (n : des oiseaux nicheurs ; h : des oiseaux hivernants ; p : des oiseaux de passages)

LRR : Liste rouge régionale (n : des oiseaux nicheurs)

RAR-REG : Rareté régionale

DET ZNIEFF : Espèces déterminantes ZNIEFF

PN : Protection nationale

Intérêt patrim NPC : Taxons d'intérêt patrimoniaux pour le Nord Pas de Calais (concerne la flore)

Les espèces patrimoniales sont indiquées en rouge ; les espèces surlignées de gris sont les espèces observées en 2011 lors de la précédente étude et non revues en 2018.

Avifaune :

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	Nidification	LRM	LRE	LRNn	LRNh	LRNp	LRRn	RAR_REG	DET_ZNIEFF
<i>Alauda arvensis</i> Linné, 1758	Alouette des champs	ut	LC	LC	NT	LC	NAd	D	C	Z1
<i>Motacilla alba</i> Linné, 1758	Bergeronnette grise	ut	LC	LC	LC	NAd		NM	AC	
<i>Motacilla flava</i> Linné, 1758	Bergeronnette printanière	ut	LC	LC	LC		DD	NM	AC	
<i>Emberiza citrinella</i> Linné, 1758	Bruant jaune	Poss	LC	LC	VU	NAd	NAd	D	C	Z1
<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	ut	LC	LC		NAc	LC			
<i>Tringa ochropus</i> Linné, 1758	Chevalier culblanc	ut	LC	LC		NAc	LC			
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna	Poss	LC	LC	LC			D	AC	Z1
<i>Corvus monedula</i> Linné, 1758	Choucas des tours	ut	LC	LC	LC	NAd		NM	AC	
<i>Cuculus canorus</i> Linné, 1758	Coucou gris	ut	LC	LC	LC		DD	NM	AC	
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers	ut	LC	LC	LC			D	PC	Z1
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linné, 1758)	Fauvette à tête noire	Poss	LC	LC	LC	NAc	NAc	NM	C	
<i>Fulica atra</i> Linné, 1758	Foule macroule	?	LC	NT	LC	NAc	NAc	NM	AC	
<i>Gallinula chloropus</i> (Linné, 1758)	Gallinule poule-d'eau	certaine	LC	LC	LC	NAd	NAd	NM	AC	
<i>Delichon urbicum</i> (Linné, 1758)	Hirondelle de fenêtre	ut	LC	LC	NT		DD	NM	AC	
<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs icterine	?	LC	LC	VU		NAd	D	AC	Z1
<i>Carduelis cannabina</i> (Linné, 1758)	Linotte mélodieuse	poss	LC	LC	VU	NAd	NAc	NM	AC	Z1
<i>Turdus merula</i> Linné, 1758	Merle noir	poss	LC	LC	LC	NAd	NAd	NM	C	
<i>Parus major</i> Linné, 1758	Mésange charbonnière	poss	LC	LC	LC	NAb	NAd	NM	C	
<i>Columba palumbus</i> Linné, 1758	Pigeon ramier	poss	LC	LC	LC	LC	NAd	NM	C	
<i>Fringilla coelebs</i> Linné, 1758	Pinson des arbres	poss	LC	LC	LC	NAd	NAd	NM	C	
<i>Anthus pratensis</i> (Linné, 1758)	Pipit farlouse	?	LC	NT	VU		DD	NAd	NM	AC
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linné, 1758)	Pouillot fitis	poss	LC	LC	NT		DD	NM	AC	Z1
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S.G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	ut	LC	LC	LC	NAd	NAd	NM	C	
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linné, 1758)	Troglodyte mignon	poss	LC	LC	LC	NAd		NM	C	
<i>Vanellus vanellus</i> (Linné, 1758)	Vanneau huppé	ut	LC	VU	NT	LC	NAd	D	C	Z1
<i>Streptopelia turtur</i> (Linné, 1758)	Tourterelle des bois	Ut (nicheur possible à proximité directe)	LC	VU	VU		NAc	D	AC	Z1

Statut de nidification : Ut : utilisateur ; poss : possible

Catégories de menace : LC : non menacé ; NT : Quasi menacé ; VU : vulnérable ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable
 Catégories de rareté : CC : très commun ; C : espèce commune ; AC : espèce assez commune ; PC : peu commune

Mammifères

NOM_SCIENTIFIQUE	NOM_VERNACULAIRE	LRM	LRE	LRN	LRR	RAR_REG
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	LC	LC	LC	I	C
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	LC	LC	LC		CC
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	LC	LC	LC	I	CC

Catégories de menace : LC : non menacé ; NT : Quasi menacé ; VU : vulnérable ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable
 I : indéterminé

Catégories de rareté : CC : très commun ; C : espèce commune ; AC : espèce assez commune ; PC : peu commune

Lépidoptères

NOM_SCIENTIFIQUE	NOM_VERNACULAIRE	LRE	LRN	LRR	RAR_REG
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')	LC	LC	LC	C
<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)	LC	LC	LC	C
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le),	LC	LC	LC	CC
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le),	LC	LC	NA	CC
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La),	LC	LC	LC	CC
<i>Sesia apiformis</i>	Sésie apiforme				

Catégories de menace : LC : non menacé ; VU : vulnérable ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

Catégories de rareté : CC : très commun ; C : espèce commune ; AC : espèce assez commune ; PC : peu commune

Odonates :

NOM_SCIENTIFIQUE	NOM_VERNACULAIRE	LRM	LRE	LRN	LRR	RAR_REG	PATRIMONIALITE
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin	LC	LC	LC	LC	C	non
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur (L')	LC	LC	LC	LC	C	non
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	LC	LC	LC	LC	C	non
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')	LC	LC	LC	LC	AC	non
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	LC	LC	LC	LC	C	non
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée	LC	LC	LC	LC	C	non
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	LC	LC	LC	LC	CC	non

Catégories de menace : LC : non menacé ; NT : Quasi menacé ; VU : vulnérable ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

Catégories de rareté : CC : très commun ; C : espèce commune ; AC : espèce assez commune ; PC : peu commune

Orthoptères :

NOM_SCIENTIFIQUE	NOM_VERNACULAIRE	LRM	LRE	LRN	LRR	RAR_REG
<i>Chorthippus brunneus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	LC	LC	LC	4	AC
<i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	NA	LC	4	4	CC
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	NA	LC	4	4	C
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	LC	LC	4	4	C
<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	NA	LC	4	4	C

Catégories de menace : LC : non menacé ; NT : Quasi menacé ; VU : vulnérable ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

4 : non menacée en l'état actuel des connaissances

Catégories de rareté : CC : très commun ; C : espèce commune ; AC : espèce assez commune ; PC : peu commune

Amphibiens

NOM_SCIENTIFIQUE	NOM_VERNACULAIRE	LRM	LRE	LRN	LRR	RAR_REG	DH
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun	LC	LC	LC	LC	CC	
<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Triton alpestre	LC	LC	LC	LC	C	
<i>Lissotriton vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Triton ponctué	LC	LC	NT	LC	C	
<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille commune	NA	LC	NT	DD	C	
<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Triton crêté	LC	LC	NT	NT	AC	II

Catégories de menace : LC : non menacé ; NT : Quasi menacé ; VU : vulnérable ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

Catégories de rareté : CC : très commun ; C : espèce commune ; AC : espèce assez commune ; PC : peu commune

P : Protection nationale :

DH : II : Annexe 2 de la directive 92/43/CEE. Espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.

Flore

NOM_SCIENTIFIQUE	NOM_VERNACULAIRE	RAR - REG	Menace NPC (cotation UICN)	Législation	Patrimonialité	DET-ZNIEFF
<i>Acer campestre</i> L.	Érable champêtre	CC	LC	0	Non	Non
<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Agrostide stolonifère	CC	LC	0	Non	Non
<i>Alopecurus pratensis</i> L.	Vulpin des prés	C	LC	0	Non	Non
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffmann	Anthriscus sauvage	CC	LC	0	Non	Non
<i>Callitriche platycarpa</i> Kütz.	Callitriche à fruits plats	AC	LC	0	Non	Non
<i>Cardamine pratensis</i> L.	Cardamine des prés (s.l.)	C	LC	0	pp	pp
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	Céraiste aggloméré	CC	LC	0	Non	Non
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	Cirse des champs	CC	LC	0	Non	Non
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Cirse commun	CC	LC	0	Non	Non
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine à un style	CC	LC	0	Non	Non
<i>Eloдея nuttallii</i> (Planch.) St John	Élodée de Nuttall	PC	NA	0	Non	Non
<i>Ranunculus ficaria</i> L.	Ficaire	CC	LC	0	Non	Non
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R. Brown	Glycérie flottante	C	LC	0	Non	Non
<i>Apium nodiflorum</i> (L.) Lag.	Ache faux-cresson	C	LC	0	Non	Non
<i>Lamium purpureum</i> L.	Lamier pourpre	CC	LC	0	Non	Non
<i>Lemna minor</i> L.	Petite lentille d'eau	C	LC	0	Non	Non
<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass anglais	CC	LC	0	Non	Non
<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel	CC	LC	0	Non	Non
<i>Poa pratensis</i> L.	Pâturin des prés (s.l.)	CC	LC	0	Non	Non
<i>Populus</i> sp.	Peuplier	-	-	-	-	-
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	CC	LC	0	Non	Non
<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	CC	LC	0	Non	Non
<i>Ranunculus acris</i> L.	Renoncule âcre (s.l.)	CC	LC	0	Non	Non
<i>Ranunculus aquatilis</i>	Renoncule aquatique	PC	LC	0	Oui	Oui
<i>Ranunculus peltatus</i> Schrank	Renoncule peltée	R	VU	R	Oui	Oui
<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	CC	LC	0	Non	Non
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz	Renoncule sardonie (s.l.)	PC	NT	0	Oui	Oui
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray	Patience agglomérée	CC	LC	0	Non	Non
<i>Rumex hydrolapathum</i> Huds.	Patience des eaux	AC	LC	0	Non	Non
<i>Taraxacum sect. ruderalia</i>	Pissenlit	-	-	-	-	-
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle blanc	CC	LC	0	Non	Non
<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	LC	0	Non	Non

Catégories de menace : LC : non menacé ; NT : Quasi menacé ; VU : vulnérable ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

Catégories de rareté : CC : très commun ; C : espèce commune ; AC : espèce assez commune ; PC : peu commune

R : protection régionale